
Belgique-Nivelles: Balayeuses
2023/S 124-394779

Avis de marché

Fournitures

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Ville de Nivelles

Numéro national d'identification: 0206.642.563

Adresse postale: Place Albert 1er, 2

Ville: Nivelles

Code NUTS: BE310 Arr. Nivelles

Code postal: 1400

Pays: Belgique

Point(s) de contact: Madame Coraline Jacobs

Courriel: Téléphone: +32 67634661

Fax: +32 67840226

Adresse(s) internet:

Adresse principale:

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet,

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: autre adresse:

Nom officiel: Ville de Nivelles

Numéro national d'identification: 0206.642.563

Adresse postale: Place Albert 1er, 2

Ville: Nivelles

Code NUTS: BE310 Arr. Nivelles

Code postal: 1400

Pays: Belgique

Point(s) de contact: Madame Coraline Jacobs

Courriel:

Téléphone: +32 67634661

Fax: +32 67840226

Adresse(s) internet:

Adresse principale:

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

- I.5) **Activité principale**
Services généraux des administrations publiques

Section II: Objet

- II.1) **Étendue du marché**
- II.1.1) **Intitulé:**
Acquisition d'une balayeuse
Numéro de référence: 2023-1186
- II.1.2) **Code CPV principal**
34144430 Balayeuses
- II.1.3) **Type de marché**
Fournitures
- II.1.4) **Description succincte:**
voir II.2.4
- II.1.5) **Valeur totale estimée**
- II.1.6) **Information sur les lots**
Ce marché est divisé en lots: non
- II.2) **Description**
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS: BE310 Arr. Nivelles
Lieu principal d'exécution:
Service des Travaux, rue de l'Artisanat, 14 à 1400 Nivelles
- II.2.4) **Description des prestations:**
Acquisition d'une balayeuse
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité - Nom: Résultat du test en voirie / Pondération: 48
Critère de qualité - Nom: Délais de garantie, avec un minimum de 24 mois / Pondération: 12
Critère de qualité - Nom: Délai de livraison / Pondération: 10
Coût - Nom: Prix / Pondération: 40
- II.2.6) **Valeur estimée**
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Début: 31/07/2023
Fin: 30/07/2024
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options: oui
Description des options:
Options exigées (Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de commander ou non un jeu complet de brosses supplémentaires qui devra être fourni avec tous les éléments et accessoires nécessaires à leur remplacement.)
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
-

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) **Conditions de participation**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Une liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Exceptionnellement, au vu de l'impact des différentes crises sur les délais de livraison du secteur automobile, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, le pouvoir adjudicateur tiendra compte des fournitures effectuées au cours des cinq dernières années.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

1. Le soumissionnaire doit fournir une liste d'au minimum 2 références clients pour l'acquisition d'une balayeuse similaire à celle proposée dans l'offre, et dont la livraison a eu lieu au cours des 5 dernières années.

Les références sont prouvées par des attestations de bonne exécution ou à défaut d'une déclaration sur l'honneur.

Section IV: Procédure

IV.1) **Description**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 28/07/2023

Heure locale: 09:00

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

L'offre doit être valable jusqu'au: 25/12/2023

IV.2.7) **Modalités d'ouverture des offres**

Date: 28/07/2023

Heure locale: 09:00

Lieu:

Hôtel de Ville, salle du Collège, 1^{er} étage, place Albert 1er, 2 à 1400 Nivelles

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.3) Informations complémentaires:

Sur l'avis de marché, au point II.2.7. Durée, les dates de début et de fin de marché sont renseignées à titre purement indicatif car la plateforme ne permet pas de procéder à la publication sans indication d'un délai ou d'une période de marché.

Le soumissionnaire doit se référer au chapitre II.7. Délai de livraison du cahier des charges.

Uniquement utilisation du forum pour les questions/réponses (I.15. du cahier des charges).

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: Conseil d'Etat - Greffe de la section du contentieux administratif

Adresse postale: Rue de la Science 33

Ville: Bruxelles

Code postal: 1040

Pays: Belgique

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Conformément à l'article 15 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, vous disposez d'un délai de 15 jours à partir du jour suivant la date de l'envoi de la décision d'attribution, afin d'introduire éventuellement une demande de suspension auprès d'une juridiction. Ce recours peut exclusivement être introduit devant le Conseil d'État, par une procédure d'extrême urgence.

Conformément à l'article 14 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, nous vous informons que vous pouvez également introduire un recours en annulation contre la décision d'attribution auprès du Conseil d'État. Ce recours doit être introduit sous peine d'irrecevabilité dans les 60 jours après la notification. Le recours est introduit par une demande datée qui doit être signée par vous ou par un avocat. La demande doit être envoyée soit par lettre recommandée adressée au greffe du Conseil d'État, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, soit par procédure électronique via le site

Conformément à l'article 16 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, le recours en dommages et intérêts et la demande d'indemnité forfaitaire sont introduits dans un délai de cinq ans auprès du juge judiciaire.

Ces différents délais et instances de recours sont définis aux articles 14, 15, 16, 23 et 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions.

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

27/06/2023